

SOMMET INDO-PAKISTANAIS

Il est temps d'inscrire les droits humains à l'ordre du jour au Cachemire

Index AI : ASA 04/001/01

À l'approche du Sommet indo-pakistanaï qui doit se tenir du 14 au 16 juillet, Amnesty International invite le Premier ministre indien et le président pakistanais à faire des droits humains une priorité au Cachemire.

« Les droits humains ont bien trop souvent été considérés comme dépendant de considérations d'ordre politique. Le commun des mortels a fait les frais des ambitions des membres de la classe politique. Nous demandons que les parties fassent prévaloir cette fois leur engagement à protéger les droits humains sur des questions de ce genre et qu'elles s'efforcent de trouver une solution politique au conflit qui sévit depuis des dizaines d'années dans cette région », a déclaré l'organisation.

Des témoignages faisant état d'atteintes aux droits humains sont toujours recueillis de chaque côté de la « ligne de contrôle ». Actuellement, plus de

100 personnes sont détenues arbitrairement en Azad Cachemire, la partie du Cachemire placée temporairement sous l'autorité du Pakistan. Les arrestations ont fait suite à des manifestations contre le rejet de certains actes de candidature pour les élections législatives dans cet État. Les candidats avaient refusé de soutenir le rattachement de l'Azad Cachemire au Pakistan. Amnesty International craint que ces détenus ne soient victimes d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitement durant leur détention.

Des centaines de cas de torture, de morts en détention, d'exécutions extrajudiciaires et de « disparitions » sont recensés chaque année dans l'État indien de Jammu-et-Cachemire. Le plus souvent, les auteurs de ces violations des droits humains ne sont pas tenus de répondre de leurs actes, les plaignants étant victimes de mesures d'intimidation de la part des personnes chargées de l'application des lois, les membres du système de justice pénale ne parvenant pas à garantir la réparation des préjudices et les

fonctionnaires ne respectant pas le principe de l'autorité de la chose jugée.

Les textes spécifiques relatifs à la sécurité, tout en accordant aux responsables de l'application des lois de larges pouvoirs d'arrestation, les protègent également des poursuites judiciaires pourvu qu'ils agissent « de bonne foi ». Les « renégats », anciens activistes ralliés au gouvernement indien, ont manifestement pris l'habitude de porter atteinte aux droits humains, notamment en commettant des actes de torture, des enlèvements et des homicides, sur ordre des services de l'État.

Depuis 1989, 34 000 personnes ont été tuées dans le cadre du conflit, et selon des sources officielles, 1 475 civils auraient « disparus ». Les chiffres réels sont certainement bien plus élevés.

Lors d'un cessez-le-feu officiel de novembre 2000 à juin 2001, au moins 535 civils ont été tués sans discrimination par des activistes et des fonctionnaires dans l'État de

« Au cours de cessez-le-feu ou lors de visites de dignitaires étrangers qui ont eu lieu par le passé, des civils ont été massacrés

Jammu-et-Cachemire. Au cours de la même période, les fonctionnaires ont changé de tactique en procédant à des arrestations moins nombreuses, mais en abattant 587 activistes.

Les civils ont eux aussi été victimes d'atteintes aux droits humains – notamment d'actes de torture et d'exécutions – commises par des groupes armés qui les confondaient avec leurs objectifs légitimes. Les observateurs pensent que de nombreux activistes sont des étrangers entrés sur le territoire de l'État afin de servir les intérêts d'autres groupes ou États.

Exposés aux persécutions et aux atteintes aux droits humains de la part des services de l'État comme des groupes d'activistes, les simples citoyens ont dû supporter un bien lourd fardeau. Les experts médicaux font état de nombreux troubles psychosomatiques, notamment chez les enfants, dus au climat de violence dans lequel ils vivent.

afin d'influencer les négociations ou leurs participants, a déclaré Amnesty International. L'organisation espère qu'aucune

*violation grave n'aura lieu lors du
Sommet, et que les États concernés
tenteront véritablement de
restaurer le respect des droits
humains pour la population du
Cachemire. » _*

Pour obtenir de plus amples
informations, veuillez contacter le
Service de presse d'Amnesty
International, à Londres, au +44
20 7413 5566 ou consulter notre
site web : <http://www.amnesty.org>